

Arras, le 23 mars 2016



SNUipp Pas de Calais  
16 rue A. Briand  
Maison des sociétés bureau 43  
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26  
mail : [snu62@snuipp.fr](mailto:snu62@snuipp.fr)  
site : <http://62.snuipp.fr>

à Monsieur Pélayo  
Directeur de l'ESPE Lille Nord de France

Objet : *Modalités d'évaluation des DU concernant la LVE et le CNT*

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons, par ce courrier, vous faire part de notre incompréhension quant aux modalités d'évaluation des DU concernant la LVE et le CNT.

En début d'année, il était initialement prévu concernant le LVE une évaluation didactique et une évaluation disciplinaire. A la mi-novembre, un point a été effectué avec l'ensemble des étudiants DU pour leur annoncer que les dossiers rendus avaient été corrigés mais ne seraient pas pris en compte dans l'évaluation de la LVE et qu'au second semestre, seule l'évaluation disciplinaire serait considérée. Or, à ce jour, les DU n'ont toujours pas eu connaissance de ces notes ni retour des productions papier.

Lors de cette réunion, il leur avait également été précisé que le dossier de CNT lui, restait obligatoire au semestre 1. Les étudiants DU se sont donc beaucoup investis dans la conception de ce dossier, comme pour celui de LVE d'ailleurs. Finalement, nous avons appris que ce dossier ne serait pas évalué non plus.

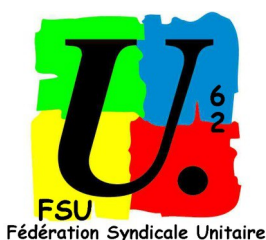
Comprenez, Monsieur le Directeur, que ces incertitudes et modifications continues nous interpellent. Nous rappelons régulièrement que cette année de formation représente une surcharge de travail entre la formation à l'ESPE, le M2 à valider et le stage en responsabilité. Nombre de stagiaires ont d'ailleurs le sentiment d'être débordés et stressés comme l'a démontré une enquête du SNUipp publiée en juillet 2015 (enquête réalisée auprès de 1244 PES). Dans ces conditions, leur rajouter malgré tout un travail supplémentaire, chronophage et inutile est tout simplement inacceptable.

Afin de rétablir l'équité entre les DU et les autres Fonctionnaires Stagiaires et dans un souci de transparence, le SNUipp-FSU 62 souhaite que, d'une part, les dossiers produits soient évalués et rendus (comme il en a été de même pour les FS, binôme des DU) et que, d'autre part, les stagiaires DU soient informés le plus rapidement possible des modalités précises d'évaluation de la LVE ainsi que du CNT.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements ou un entretien éventuel.

Veillez croire, Monsieur, en notre profond attachement au service public d'éducation.

La Secrétaire départementale du SNUipp Pas de Calais  
Dominique Dauchot



Contact Début de carrière SNUipp-FSU 62 : M. Arnaud Delplanque 07/81/55/67/10